



Comité NON à la tromperie  
sur la vignette  
Case postale 6974  
3001 Berne

Peter Steiner  
Chef de la campagne  
Tél +41 31 371 10 83  
Mobile +41 79 581 14 23  
[info@tromperie-vignette.ch](mailto:info@tromperie-vignette.ch)  
[www.tromperie-vignette.ch](http://www.tromperie-vignette.ch)

## Argumentaire

### NON à la tromperie sur la vignette

Pour justifier la hausse du prix de la vignette de CHF 40.– à 100.– aux yeux des citoyens suisses, les partisans de cette solution affirment : « Nous voulons un financement sûr et solide des routes nationales et moins de bouchons dans les agglomérations. »

Or voici les faits :

Les moyens actuels devraient suffire à entretenir et à développer le réseau de routes nationales. La Confédération prélève chaque année environ CHF 9,5 milliards aux usagers de la route sous forme d'impôts, de redevances et de taxes. Or, près de 70 % de ces contributions alimentent d'abord les caisses de la Confédération et des cantons ou servent au financement de l'infrastructure ferroviaire. Résultat : il reste trop peu d'argent pour la route.

La hausse du prix de la vignette n'y changera rien. Un tiers est affecté à l'entretien des routes cantonales récemment reprises par la Confédération, tandis que le reste est déjà prévu pour financer, dans les années à venir, les contournements de La Chaux-de-Fonds, du Locle et de Näfels qui sont prêts à être réalisés.

Il ne reste plus rien pour éliminer les goulets d'étranglement, augmenter les capacités et développer le réseau. De plus, il n'existe même pas de programme global concernant les travaux effectivement prévus, leur faisabilité et leurs coûts. Autrement dit, les automobilistes vont encore devoir supporter les bouchons pendant de nombreuses années malgré la hausse du prix de la vignette.

Lorsqu'on y regarde de plus près, on se rend compte que les déclarations et les promesses faites par les partisans de la modification de la loi sur la vignette autoroutière (hausse du prix de la vignette) ne sont que du vent. La hausse du prix de la vignette n'est rien d'autre qu'une tromperie pour les automobilistes.



Comité NON à la tromperie  
sur la vignette  
Case postale 6974  
3001 Berne

Peter Steiner  
Chef de la campagne  
Tél +41 31 371 10 83  
Mobile +41 79 581 14 23  
[info@tromperie-vignette.ch](mailto:info@tromperie-vignette.ch)  
[www.tromperie-vignette.ch](http://www.tromperie-vignette.ch)

## Les quatre ingrédients de la tromperie sur la vignette :

### 1. L'échafaudage bancal de l'arrêté sur le réseau :

#### Quand les politiques se disputent, c'est l'automobiliste qui paie

- En conséquence de ce que l'on appelle l'arrêté sur le réseau, 380 kilomètres de routes cantonales seront passés sous le contrôle de la Confédération. La Confédération devra **dépenser chaque année plus de CHF 100 millions** supplémentaires pour exploiter et entretenir ces routes cantonales.
- Rien de plus logique, donc, à ce que la Confédération souhaite se défaire de cette charge supplémentaire. Or, les cantons soulagés n'ont pas aidé à compenser ce surplus de dépenses. La Confédération a rapidement trouvé une solution « politique » avec les cantons : **La charge supplémentaire que devrait assumer la Confédération sera compensée par une hausse du prix de la vignette, aux dépens des automobilistes.** Autrement dit, quand deux se disputent, c'est le troisième qui paie.
- Cela explique également pourquoi nombre de conseils d'Etat sont favorables à la hausse du prix de la vignette : **Les cantons sont délestés des coûts liés aux routes cantonales tout en conservant l'argent économisé.** Les usagers de la route continuent de payer docilement leur taxe cantonale sur les véhicules à moteur et les conseils d'Etat se réjouissent d'économiser plus de CHF 100 millions de recettes fiscales supplémentaires. Il serait bien sûr opportun d'utiliser ces fonds au profit de l'infrastructure routière des cantons. Mais il n'y a aucune garantie à cet égard.

#### Conséquence d'un OUI à la hausse du prix de la vignette pour les automobilistes :

Un tiers des fonds résultant de cette hausse, soit environ CHF 100 millions, alimenteront indirectement les caisses des cantons sous forme de recettes fiscales supplémentaires. Le compromis douteux passé entre la Confédération et les cantons se fera au détriment des automobilistes.

### 2. La prétendue élimination des goulets d'étranglement :

#### L'argent est déjà attribué

- Sur les quelque CHF 300 millions de recettes supplémentaires enregistrées chaque année, il reste environ CHF 200 millions pour les investissements. Selon les partisans du OUI, ces sommes doivent permettre d'éliminer les goulets d'étranglement sur le réseau de routes nationales, d'élargir les capacités dans les agglomérations où cela est nécessaire et de financer d'importants développements du réseau, tels que Morges et le Glattal.



Comité NON à la tromperie  
sur la vignette  
Case postale 6974  
3001 Berne

Peter Steiner  
Chef de la campagne  
Tél +41 31 371 10 83  
Mobile +41 79 581 14 23  
[info@tromperie-vignette.ch](mailto:info@tromperie-vignette.ch)  
[www.tromperie-vignette.ch](http://www.tromperie-vignette.ch)

- Autant de mots vides de sens : les contournements de La Chaux-de-Fonds, du Locle et de Näfels devraient être construits dans une première phase, car ils sont prêts à la réalisation. Pour les années à venir, **les moyens issus de l'augmentation du prix de la vignette seraient en bonne partie consommés**. Selon les dires de la Confédération, les compléments importants à apporter au réseau, comme Morges et le Glattal, ne peuvent absolument pas être financés par la hausse du prix de la vignette. Il faudrait pour cela une hausse supplémentaire de la surtaxe sur les huiles minérales.
- Preuve supplémentaire du manque de maturité du projet : les contournements réalisés avec l'argent de la vignette, comme La Chaux-de-Fonds, Le Locle et Näfels ainsi que de nombreux autres tronçons ne seraient même pas assujettis à la vignette après leur reprise.

#### Conséquence d'un OUI à la hausse du prix de la vignette pour les automobilistes :

La hausse du prix de la vignette servira exclusivement à financer les projets de contournement cantonaux. **Eliminer les goulets d'étranglement sur les routes nationales ? Elargir les capacités ? Développer le réseau afin de réduire, comme promis, les bouchons ? Ce n'est rien qu'un tissu de mensonges ! L'argent récolté via la hausse du prix de la vignette est loin d'être suffisant. Veut-on prendre les automobilistes pour des imbéciles ?**

### 3. La facture trompeuse de la caisse de la route :

#### C'est surtout la caisse de l'Etat qui en profite

- La Confédération affirme que pour financer les projets de routes nationales, il est indispensable d'augmenter non seulement le prix de la vignette de 150 %, mais aussi la surtaxe sur les huiles minérales.
- Il suffit de jeter un œil sur la caisse de la route pour mettre au jour la tromperie. En 2012, la Confédération a perçu CHF 9,5 milliards auprès des usagers de la route sous forme d'impôts, de redevances et de taxes. **Il devrait donc y avoir suffisamment d'argent pour les projets routiers. Or, près de 70 % des recettes sont d'abord utilisées pour renflouer les caisses de l'Etat.** Concrètement, CHF 4 milliards ont alimenté la caisse fédérale générale, CHF 0,9 milliard les caisses des cantons et CHF 1,75 milliard ont été utilisés pour les transports publics.
- Tout cela entraîne une situation grotesque : **Alors que la circulation routière génère suffisamment de recettes, la Confédération et les cantons, en ponctionnant généreusement la caisse de la route, lui ôtent tant de moyens que les projets de construction routière ne sont plus finançables.**
- Selon la volonté de la Confédération et des cantons, il ne s'agit pas maintenant de corriger cet emploi des moyens, mais tout simplement de **compenser les sommes qui manquent aux projets de construction routière en augmentant massivement les recettes réalisées auprès des automobilistes.**



Comité NON à la tromperie  
sur la vignette  
Case postale 6974  
3001 Berne

Peter Steiner  
Chef de la campagne  
Tél +41 31 371 10 83  
Mobile +41 79 581 14 23  
[info@tromperie-vignette.ch](mailto:info@tromperie-vignette.ch)  
[www.tromperie-vignette.ch](http://www.tromperie-vignette.ch)

- **Cependant, ces recettes supplémentaires ne sont reportées ni dans un programme global ni dans un modèle de financement clair.** Autrement dit, les automobilistes doivent passer à la caisse les yeux fermés.

#### Conséquence d'un OUI à la hausse du prix de la vignette pour les automobilistes :

Une hausse du prix de la vignette contribue à légitimer et à cimenter la mentalité de libre-service de la Confédération et des cantons concernant la caisse de la route. La prochaine étape sera la majoration de la surtaxe sur les huiles minérales. Les automobilistes sont pressés comme des citrons.

#### 4. La tricherie avec la loi et la Constitution :

##### Il ne suffit plus de promettre

- La Constitution fédérale est claire : La moitié des recettes issues de l'impôt sur les huiles minérales ainsi que l'ensemble des recettes provenant de la vignette et de la surtaxe sur les huiles minérales doivent servir à financer des travaux liés à la circulation routière. La réalité est quelque peu différente : **La Confédération dépense chaque année nettement moins d'argent pour la route qu'elle n'en récupère.** Les réserves atteignent aujourd'hui près de CHF 4 milliards (le fonds d'infrastructure affiche un solde positif d'environ CHF 1,75 milliards, et les réserves du compte de financement spécial « circulation routière » dépassent les CHF 2 milliards).
- Les bases légales actuelles relatives au financement de la circulation routière n'offrent manifestement aucune garantie que les moyens financiers disponibles seront utilisés pour la route. Ceux-ci dépendent de décisions du Conseil fédéral et du Parlement, de programmes d'économies et du frein à l'endettement.
- Les automobilistes ont donc toutes les raisons de craindre que le renchérissement de la vignette ou l'augmentation prévisible de la surtaxe sur les huiles minérales serviront à combler les trous dans le budget de l'Etat.
- Il faut empêcher que les automobilistes soient une fois de plus abandonnés par la politique alors qu'ils souhaitent, à juste titre, davantage de sécurité et moins de bouchons sur les routes. **C'est pourquoi il est indispensable d'ancrer enfin dans la Constitution un fonds d'infrastructure routière semblable au fonds d'infrastructure ferroviaire.** Des versements annuels fixes le rendraient indépendant de l'arbitraire politique et des aléas conjoncturels.

#### Conséquence d'un OUI à la hausse du prix de la vignette pour les automobilistes :

Le Conseil fédéral et le Parlement ne seraient plus contraints de créer enfin les mêmes conditions pour le financement de la route que pour celui du rail. Sans ancrage dans la Constitution du fonds



Comité NON à la tromperie  
sur la vignette  
Case postale 6974  
3001 Berne

Peter Steiner  
Chef de la campagne  
Tél +41 31 371 10 83  
Mobile +41 79 581 14 23  
[info@tromperie-vignette.ch](mailto:info@tromperie-vignette.ch)  
[www.tromperie-vignette.ch](http://www.tromperie-vignette.ch)

d'infrastructure routière, les automobilistes sont condamnés à assainir en priorité les caisses de l'Etat avec toujours plus d'impôts et de redevances.

## De ce fait : Un NON, pour que les politiques sentent la pression

En bref, le comité référendaire a réuni 125'000 signatures. Un résultat record qui dit « assez » !

- **Un NON à la hausse du prix de la vignette est un signal clair adressé à Berne.** Les automobilistes, les motocyclistes et autres usagers de la route en ont assez de se voir soutirer de l'argent sans bénéficier en contrepartie d'une quelconque amélioration sensible sur la route. Ils ne veulent plus se contenter de promesses vaines. La dernière fois que l'impôt sur les huiles minérales a été augmenté de 20 centimes, on prétendait déjà que cet argent permettrait d'achever rapidement les autoroutes. C'était en 1993. Le réseau est toujours inachevé !
- **Un NON à la hausse du prix de la vignette fait pression sur les décideurs politiques.** Les autorités, le Conseil fédéral et les parlementaires vont devoir se résoudre à accorder le même traitement à la route et au rail en matière de financement. Sans fonds routier, les goulets d'étranglement sur les routes nationales, le manque de capacités dans les agglomérations et les extensions nécessaires du réseau resteront longtemps des facteurs d'agacement.
- **Un NON à la hausse du prix de la vignette donne au Conseil fédéral le temps de poser les bonnes priorités dans le développement de l'infrastructure routière.** Les contournements de La Chaux-de-Fonds, du Locle et de Näfels sont assurément des projets routiers importants d'un point de vue régional. Mais il manque l'argent nécessaire pour éliminer les goulets d'étranglement sur le réseau des routes nationales et dans les agglomérations et ainsi pour réduire les bouchons. Il est urgent que le Conseil fédéral revoie ses comptes. Si les moyens nécessaires pour réaliser les projets routiers sont insuffisants du point de vue du Conseil fédéral et du Parlement, qu'ils soient alors au moins utilisés là où ils apportent le plus grand bénéfice. Ce n'est pas le cas à La Chaux-de-Fonds, au Locle ni à Näfels.
- **Un NON à la hausse du prix de la vignette donne à la Confédération la possibilité de rechercher des solutions plus flexibles.** Les motos, remorques de camping, autocaravanes, etc. paient le même prix pour la vignette que ceux qui utilisent les autoroutes chaque jour. Avec la vignette à CHF 40.-, c'était encore défendable. A CHF 100.-, cela commence à faire beaucoup d'argent. Un NON à la hausse du prix de la vignette donne à la Confédération la possibilité d'apporter les améliorations nécessaires sur ce point.

Ne nous laissons pas duper par la hausse du prix de la vignette. Protestons contre cette tromperie par un NON affirmé le 24 novembre 2013 à la « modification du 22 mars 2013 de la loi fédérale concernant la redevance pour l'utilisation des routes nationales (Loi sur la vignette autoroutière, LVA) ».